

NOTICE

DES

TITRES & TRAVAUX

SCIENTIFIQUES

DE

M. A. VAN GENNEP



PARIS

IMPRIMERIE CHARLES RENAUDIE

—
Octobre 1911

Bibliothèque Maison de l'Orient



135801

NOTICE

DES

Titres et Travaux Scientifiques

DE

M. A. VAN GENNEP



PARIS

IMPRIMERIE CHARLES RENAUDIE

—

Octobre 1911

Né en 1873.

Français.

Bachelier ès-lettres et ès-sciences restreint (Grenoble).

Diplômé de l'École des Langues Orientales.

Diplômé de l'École Pratique des Hautes Etudes, Section des Sciences Religieuses.

Ancien professeur au Lycée Impérial de Czenstochowa, Pologne Russe, 1898-1900.

Ancien chef du service des traductions à l'Office de Renseignements Agricoles au Ministère de l'Agriculture, 1901-1908.

Chargé de missions en Hollande et en Allemagne par le Ministère de l'Agriculture.

Fondateur et Directeur de la Revue des Etudes Ethnographiques et Sociologiques, 1908-1909.

Fondateur et Directeur de la Revue d'Ethnographie et de Sociologie, 1909.

Membre-Fondateur et Directeur des Publications de l'Institut Ethnographique International de Paris : A, Revue d'Ethnographie ; B, Mémoires de l'Institut Ethnographique.

Secrétaire de la Revue des Idées.

Secrétaire-Adjoint de la Société des Traditions Populaires.

Rédacteur au Mercure de France, Chronique d'Ethnographie et de Folklore.

Chargé de conférences sur l'Ethnographie aux Universités de Bruxelles et de Genève.

I. — INTRODUCTION

Avant-Propos Historique

Si l'on prend le terme d'ethnographie dans son sens étymologique de « description des peuples », il est permis de dire que l'ethnographie est aussi vieille que l'humanité. De tout temps, les hommes se sont intéressés à leurs semblables, et davantage même qu'à la terre ou aux cieux. Car de tout temps, les hommes ont eu intérêt à connaître les autres hommes, tant les individus que les groupes. Les documents ethnographiques les plus anciens que nous possédions sont précisément d'ordre intéressé. A plusieurs reprises on a signalé l'étonnante précision des représentations, gravées ou peintes sur les monuments assyro-babyloniens et égyptiens, du type des populations diverses soumises au cours des siècles. Ils ne suffisait pas aux rois et aux pharaons de dresser une liste nominative des tribus vaincues : ils ont tenu à en faire représenter fidèlement des « spécimens », afin de mieux illustrer leur victoire. Et cette même fidélité fut exigée des artistes chargés de transmettre à la postérité le portrait des souverains eux-mêmes et de leurs fonctionnaires. L'ethnographie iconographique apparaît ainsi à l'aurore des temps historiques.

Les Grecs élaborèrent l'ethnographie descriptive; et les Latins en cela, comme en tant d'autres choses, furent leurs élèves diligents. Il me suffira de citer les noms de Pausanias et d'Hérodote, de Plutarque et de Strabon, de César et de Lucain, dont les textes parfois obscurs, souvent contradictoires, ont suscité d'innombrables commentaires et des recherches de tout ordre. De sorte qu'il n'est guère d'archéologue ou d'historien de l'antiquité classique et celto-germanique qui n'ait dû, à un moment ou à un autre de sa vie, s'occuper activement d'ethnographie.

Mais pour l'historien et l'archéologue, l'ethnographie n'est encore dans ce cas qu'une discipline accessoire. Le meilleur exemple de cette attitude, exemple récent, vient d'être fourni par Édouard Meyer dans la nouvelle édition de sa grande Histoire de l'Antiquité : le premier fascicule du premier volume est tout entier consacré à l'ethnographie. Et ce nous est en quelque manière un réconfort, de voir un historien de cette valeur affirmer définitivement que dans certains cas il n'est pas de meilleure introduction aux études historiques que l'ethnographie.

Cependant nous sommes encore plus exigeants : nous prétendons à l'autonomie de notre science; nous pensons qu'elle a fait assez de progrès depuis un siècle pour avoir le droit de rejeter les lisières de l'enfance et de se dresser, bien jeune encore sans doute, mais enfin adolescente, à côté de ses aînées, l'histoire, l'archéologie et la géographie, qui furent ses marraines, marraines jalouses un peu il est vrai. Les anciens rapports de subordination pourraient aujourd'hui se transformer en rapports d'aide mutuelle et d'équivalence.

Cette modeste prétention n'est pas neuve. Déjà l'un des fondateurs de l'ethnographie française, le P. Lafitau, pensait à la fin du xvii^e siècle que l'étude des peuples classiques n'avait qu'à gagner à être rapprochée de celle des « Sauvages américains ». Montesquieu ne se fit pas faute, dans son *Esprit des Lois*, d'utiliser les documents ethnographiques rapportés par les missionnaires et les explorateurs; Démeunier jeta les bases, dans son *Esprit des Usages et des Coutumes des différents peuples*, de ce qu'on nomme aujourd'hui Sociologie comparée, ou *Social anthropology*; Auguste Comte jugea nécessaire de sérier les civilisations d'après les faits observés et à l'aide d'une méthode comparative dont De Brosses lui avait fourni les grandes lignes et parfois la terminologie. Et quiconque désirerait se rendre compte à quel point l'étude des peuples divers, de leurs mœurs, de leurs usages et coutumes, de leurs arts et industries passionnait au dix-huitième siècle autant les philosophes et les écrivains que les simples « honnêtes gens », celui-là n'a qu'à se rappeler le *Contrat social* de Rousseau, les *Dialogues Philosophiques* de Diderot et ceux de Voltaire, et surtout les réflexions générales insérées dans les grandes Relations de voyages au Cap, à Madagascar, aux Antilles, dans l'Inde, etc. Cet intérêt se sou-

tint au début du dix-neuvième siècle, comme en témoignent les nombreuses traductions de *Voyages* de Billecocq, d'Eyriès, les grandes séries comme les *Annales* et les *Nouvelles Annales des Voyages*, et enfin les innombrables petits volumes, la plupart joliment illustrés, qu'on trouve de nos jours sur les quais, dédaignés même des enfants, et qui se confectionnaient en extrayant des grandes Relations tout ce qui concerne les mœurs et coutumes des différents peuples.

En ce temps, je veux dire jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'ethnographie était un sujet d'intérêt général, cependant que les meilleurs esprits de la Restauration et de la monarchie de Juillet jugeaient digne d'eux de consacrer une partie de leurs efforts à tâcher de comprendre les mentalités et les civilisations exotiques. Et puisque ce mot se présente, je n'aurais garde d'oublier que le Romantisme aida singulièrement, du moins pour les peuples des pays d'Orient, à la diffusion, dans le grand public, des connaissances ethnographiques.

Puis il y eut un arrêt brusque, dont je n'ai pas réussi encore à discerner toutes les causes. On me permettra donc d'énumérer simplement, sans autrement insister, celles qui me semblent avoir agi avec le plus de force :

a) disparition du romantisme et suprématie du réalisme, dans l'orientation intellectuelle générale;

b) cessation des grands voyages d'exploration et acuité des questions de politique, soit intérieure soit européenne; la contre-tendance se marque dans l'extension du principe des nationalités;

c) formation et systématisation, sous l'influence de Broca et de Quatrefages, de l'anthropologie physique, qui eut pour effet de rejeter à l'arrière-plan l'ancienne « étude des mœurs et coutumes »;

d) élaboration plus détaillée des méthodes statistiques, qui, ne s'appliquant pas aux phénomènes d'ordre mental ni aux éléments des civilisations, eurent pour effet de faire rejeter momentanément les adeptes de cette même étude parmi les amateurs.

Mais, dira-t-on, cela n'était déjà pas si mal jugé : car en quoi l'étude des mœurs et coutumes s'est-elle, jusque vers le dernier quart du dix-neuvième siècle, montrée digne du nom de science? Sans doute, mais il convient de rappeler que l'ethno-

graphie au sens large où on l'entendait avait pourtant été délimitée, et que sa méthode propre avait été fixée en France dès la fin du dix-huitième siècle, par la *Société des Observateurs de l'Homme*, qui n'eut qu'une existence éphémère. En 1829, Edwards écrivit à Augustin Thierry sa lettre sur les races; elle fut le point de départ d'une propagande qui conduisit en 1839 à la formation de la *Société Ethnologique*. D'Avezac, Virey, Bory de Saint Vincent et bien d'autres travaillèrent activement à fonder l'ethnographie scientifique, en cherchant à déterminer « les lois générales sous l'empire desquelles l'homme est placé, comme toutes les parties de la nature organique ».

Mais la *Société Ethnologique* ne vécut que quelques années, assez cependant pour acquérir cette gloire durable d'avoir suscité dans le monde entier une admirable émulation. C'est en se modelant sur elle que se créèrent l'*American Ethnological Society* en 1842, la *Sub-Section for Ethnology* de la *British Association*, en 1844; l'*Ethnological Society* de Londres est de 1861, et la *Zeitschrift fuer Ethnologie* de Berlin de 1869, son fondateur, Adolphe Bastian, se réclamant directement de la Société d'Edwards.

En France, comme je l'ai dit, l'ethnographie tomba, presque aussitôt après l'échec d'Edwards, au rang de subordonnée de l'anthropologie physique, bien qu'une *Société d'Ethnographie américaine et orientale* eût été fondée en 1859. La Société de Broca, fondée en 1859, vit à son tour grandir à côté d'elle le groupe des préhistoriens de Gabriel de Mortillet, qui publia les *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'Homme* à partir de 1865; l'ethnographie y apparut surtout en qualité de science accessoire, permettant d'expliquer, par des usages et des objets actuels, des objets préhistoriques d'usage inconnu. D'autre part, il n'est que juste de rappeler que le *Journal Asiatique*, l'une de nos publications savantes les plus anciennes et les mieux tenues, a toujours fait une place à l'ethnographie, de même que le *Bulletin* de la Société de Géographie et le *Tông-Pao*.

Mais dans tous les cas que je viens de citer à l'instant, auxquels j'en pourrais ajouter d'autres, l'ethnographie n'existe pas en qualité de discipline autonome. La tentative suivante dans cette direction fut due à E. T. Hamy, lorsqu'il fonda, en 1881, la *Revue d'Ethnographie*, à laquelle collaborèrent des

savants de premier ordre; elle ne vécut que huit ans; il est vrai que Hamy introduisit alors l'ethnographie dans le *Bulletin de Géographie historique et descriptive*.

M'étant décidé, vers ma vingt-troisième année, à consacrer ma vie à l'ethnographie, je me suis vu obligé, par la force même des choses, à reprendre une fois de plus la voie suivie, puis abandonnée, par les Observateurs de l'Homme, Edwards et Hamy, et à fonder à mon tour une revue spéciale: elle s'appela pendant deux ans *Revue des Études Ethnographiques et Sociologiques* (1908 et 1909), puis *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*. En 1910 se groupèrent un certain nombre d'amis de l'ethnographie, qui fondèrent, à la fin de l'année l'*Institut Ethnographique International*, dont la *Revue d'Ethnographie* est devenue l'organe en 1911.

On peut donc discerner dans l'histoire de cette discipline aux XVIII^e-XX^e siècles plusieurs périodes, marquées chacune par un sommet d'apogée, ou du moins par un moment de productivité spécialisée. De nos jours les conditions sont d'ailleurs plus favorables: l'ethnographie apparaît déjà dans la plupart des pays comme une science nécessaire. Non seulement le premier acte des Etats-Unis en annexant les Philippines fut d'y fonder un *Bureau of Ethnology*; mais voici que le ministère des Colonies anglais a créé une catégorie spéciale de fonctionnaires, les *Ethnologists in charge*; que le gouvernement de l'Inde a organisé tout un vaste système d'enquêtes, dirigé dans chaque province par un *Superintendent of ethnography* qui a sous ses ordres des enquêteurs spéciaux; l'ethnographie est enseignée dans les universités anglaises, allemandes, hollandaises, autrichiennes, russes; en ce moment même s'organise une Société d'Ethnologie Italienne qui a inscrit à son programme des conférences universitaires, et l'illustre savant sicilien Pitre a terminé récemment son premier cours d'ethnographie et « démopsychologie » à l'université de Palerme. Bref, si la France a inauguré, il y a plus de cent ans, l'étude scientifique des « mœurs et coutumes, arts et industries des divers peuples », il faut avouer que les autres nations, et même la dernière arrivée dans notre rayon intellectuel, le Japon, ont développé cette science et y ont fait des progrès tels que la France, aujourd'hui, se trouve en retard.

J'ai cru nécessaire de faire précéder la Notice de mes titres

et travaux de ce court avant-propos historique. Car il importe, lorsqu'il s'agit d'une institution scientifique aussi éminente que le Collège de France, que le candidat ne semble pas s'y présenter sans savoir quelle serait la place de son enseignement dans l'histoire de sa spécialité, ni, de plus, sans indiquer la place de cette spécialité même dans l'ensemble des disciplines scientifiques.

Objet de l'Ethnographie

Il est malaisé, sans doute, de définir en quelques mots l'objet propre de l'ethnographie, mais cela n'est pas plus malaisé que de définir en quelques mots l'objet propre de l'archéologie. Dès qu'il s'agit des témoignages et des produits de l'activité humaine, il est presque impossible de tracer des limites définies, et de sérier les faits dans des compartiments à cloisons étanches. Autant chacune des sciences naturelles descriptives, comme la botanique et la minéralogie, sont faciles à cantonner, autant le serait peu la biologie. Et de même qu'à l'intérieur de chacune des sciences de la nature le progrès des connaissances et des instruments dont les savants disposent a entraîné la formation de spécialités secondaires, comme la conchyliologie et la pétrographie, de même, dans celles qui ont pour objet l'homme, il a fallu se résoudre à une spécialisation progressive du travail d'analyse.

Ainsi s'est très tôt constituée à l'intérieur de l'ethnographie une spécialité, qui est arrivée à la surface bien plus vite que la science-mère : c'est la science ou histoire des religions, laquelle n'était au dix-huitième siècle qu'une partie de « l'étude des mœurs et coutumes », l'étude de la religion chrétienne n'étant généralement pas reconnue comme licite scientifiquement. Le même phénomène a failli se produire lorsque prit son essor notre grand mouvement industriel moderne : l'étude des Arts et Métiers apparut au début du XIX^e siècle comme capable d'une vie autonome ; mais de nos jours on constate que la vitalité a manqué à cette branche, puisqu'elle demeure encore, sous le nom de *technologie*, l'une des principales parties de l'ethnographie.

Celle-ci comprenait au temps de Montesquieu l'étude des

institutions, laquelle s'est d'abord, au cours du dix-neuvième siècle, rattachée au droit, pour acquérir ensuite, grâce à l'influence d'Auguste Comte, son autonomie définitive sous le nom de *sociologie*.

Comme étude de tous les peuples, de leurs mœurs, coutumes, arts et industries, l'ethnographie primitive embrassait certainement un champ beaucoup trop vaste pour les forces d'un seul homme. Aussi s'explique-t-on que bien des savants aient choisi dans ce conglomérat, si je puis dire, un ou plusieurs fragments de grandeur variable afin de consacrer leurs forces à en dissocier analytiquement les éléments. Peu à peu l'archéologie s'est rendue maîtresse de l'ethnographie classique, et à un tel point que, n'était un reproche possible d'exagération, je pourrais dire que, abstraction faite de l'étude des œuvres d'un art supérieur, l'objet de l'archéologie tant classique qu'orientale ou préhistorique est principalement l'ethnographie des peuples disparus : car elle étudie les armes, les bijoux, les maisons, les poteries, bref tous les éléments des civilisations anciennes et les classe en séries pour décrire l'évolution de ces civilisations et déterminer quels furent les peuples et les races qui les ont élaborées.

De sorte que l'ethnographie s'est trouvée réduite à la portion congrue : celle des peuples vivants. Même là, pourtant, elle a subi une limitation. Car les Européens ont considéré que l'étude des populations rurales actuelles de l'Europe avait droit à être poursuivie pour elle-même ; on l'a en conséquence baptisée *Folklore*. Le seul pays où l'on ait jugé cette distinction inutile, c'est la Russie ; car il y saute trop vivement aux yeux qu'une science ne peut changer de nom selon qu'elle s'occupe du paysan russe ou du paysan finlandais ou mordvine, ou tatar, et tout simplement parce que leur type racial et leurs langages diffèrent. On dira pourtant chez nous, folklore français, mais ethnographie basque. Ceci pour montrer qu'il ne convient pas d'attacher à tous ces termes une valeur de classement absolue.

Par éliminations successives, et dont elle n'est pas responsable, l'ethnographie en est donc venue à ne plus pouvoir s'occuper que des populations vivantes non indoeuropéennes. Ce champ, il est vrai, serait encore assez vaste. Mais diverses disciplines voisines interposent ici des barrières. Ainsi l'his-

toire générale des religions considère à juste titre les religions des peuples à demi civilisés comme appartenant à son domaine; l'étude des institutions juridiques et politiques des demi-civilisés rentre dans le droit ou dans la sociologie. Cependant ces limitations ne sont jamais absolues, car à elle seule une monographie sur la famille chez les Nègres Bantous, par exemple, exigerait de si longues recherches, et parfois l'étude de tant de dialectes, que, pour le moment du moins, les juristes laissent aux ethnographes toute liberté en ces domaines.

On ne sera pas sans avoir remarqué que je n'ai pas limité l'ethnographie à l'unique étude de la civilisation matérielle, à celle des « arts et métiers » pour employer un vieux et bon terme. Ceci pour cette raison que, dans des civilisations moins évoluées que la nôtre, les activités matérielles et mentales se tiennent d'une manière beaucoup plus étroite que chez nous. Le tissage, la manufacture des poteries, les chants et chansons, les représentations dramatiques, le labourage et les semailles, la chasse et la pêche, bref toutes les activités sont exécutées dans des conditions telles qu'on ne doit pas les séparer arbitrairement au cours de l'étude : semer peut être un acte religieux, chanter peut être un travail économique, et ainsi de suite. Car dans ces civilisations, il n'y a pas encore d'industrialisation des activités productives.

Nous arrivons maintenant à mieux définir l'objet propre de l'ethnographie : c'est l'étude des populations actuelles ou des groupements actuels qui n'ont pas encore atteint le stade de production caractérisé par la grande industrie moderne. On y ajoutera nécessairement tous les cas de survivances, au sein de notre civilisation, d'éléments qui appartiennent aux stades de civilisation précédents.

Ainsi comprise, l'ethnographie se distingue nettement non seulement de l'archéologie, de la géographie, de l'économie politique, etc., mais aussi de l'ethnologie et de l'*anthropologie*. Celle-ci a pour objet d'étude l'homme physique, mais non pas l'homme mental et culturel. Elle détermine les éléments caractéristiques de chaque race, ou si l'on veut de chaque variété humaine. C'est alors qu'intervient l'*ethnologie*, qui utilise les documents fournis par l'*anthropologie* pour déterminer les relations de parenté de ces diverses variétés humaines et les sérier

dans un schéma de classification. L'anthropologie et l'ethnologie se tiennent donc étroitement et se consolident l'une l'autre. Le classement ainsi obtenu n'a que rarement des points de concordance avec le classement des groupes humains d'après leur langue qu'établit la linguistique, et avec le classement des groupes humains d'après leur civilisation qu'établit l'ethnographie.

La Méthode de l'Ethnographie et la Méthode Ethnographique

Puisqu'il s'agit d'étudier des peuples ou des groupements vivants, la méthode de l'ethnographie sera en premier lieu la méthode d'observation directe. Tout ethnographe qui désire posséder à fond le maniement de sa science doit s'astreindre à « aller dans le peuple » et apprendre à discerner les faits proprement ethnographiques, à dessiner le plan des maisons, à comparer des nattes et des tapis, des poteries et des armes, et à en connaître la fabrication, à s'en faire expliquer l'ornementation, etc. Le grand malheur de l'ethnographie ce fut l'abondance des amateurs. Appliquant le vieux dicton : *homo sum*....., que de voyageurs, que d'explorateurs ont cru qu'il leur suffisait d'être des hommes pour pouvoir étudier et comprendre d'autres hommes. Or la technique de l'observation ethnographique est d'une délicatesse particulière. Tant qu'il ne s'agit que de regarder des maisons ou de réunir, à grand'peine parfois, des objets de toute sorte, passe encore; mais ce n'est là que le plus superficiel. Il s'agit de pénétrer au fond des mentalités, il faut modifier ses propres manières d'agir, de penser, de sentir; il faut avoir acquis quelque habileté manuelle et ne point redouter d'avoir à mettre la main à la pâte pour apprendre à tourner un pot, à faire marcher un métier, à aider aux préparatifs d'une cérémonie. Qu'on compare aux anciennes relations de voyages et aux articles d'ethnographie descriptive ordinaires, les admirables monographies de Spencer et Gillen et de Howitt sur les Australiens, de Rivers sur les Todas, de Seligmann sur les Mélanésiens de la Nouvelle-Guinée et sur les Veddas de Ceylan, ou encore telle monographie de la *Zeitschrift fuer*

Ethnologie ou du *Baessler Archiv*. Et l'on ne pourra qu'avouer que l'ethnologie ainsi comprise, détaillée, précise, description complète de la vie individuelle et sociale des groupes demi-civilisés, ne se fait plus de nos jours comme en se jouant, mais qu'il y faut une éducation et un entraînement tout particuliers.

Et c'est pourquoi, avant d'entreprendre sur place des enquêtes monographiques, il est nécessaire d'avoir étudié longtemps l'ethnologie générale, et avec autant de soin qu'on en met à apprendre l'histoire ancienne et la technique des fouilles avant d'entreprendre des recherches archéologiques. Faire des fouilles : mais cela est de nos jours une science véritable, et qui exige des connaissances rigoureuses, empruntées partiellement à la technique des recherches géologiques. Le temps est loin des archéologues qui grattaient rapidement la terre à la poursuite de belles œuvres et de jolies choses, et qui rejetaient pêle-mêle, avec mépris, tous ces petits débris qu'aujourd'hui on recueille avec soin parce que ce sont des témoins précieux. L'observation ethnographique exige elle aussi de fortes connaissances générales et une technique rigoureusement systématique, apparentée à celle des biologistes modernes, qui étudient les êtres vivants dans leurs milieux naturels.

À la méthode d'observation directe et stratigraphiques s'ajoute normalement la tentative d'explication : elle utilise deux méthodes, qui s'appliquent, selon les cas, soit isolément, soit ensemble : la méthode comparative qui considère les phénomènes dans l'espace et la méthode historique qui les considère dans le temps.

Je me trouve ici dans une situation délicate, à cause de certaines affirmations où quelques savants ont pensé discerner « le ton et l'allure d'un manifeste ». Si j'ai combattu si vivement en faveur de la méthode comparative, c'est qu'on semblait vouloir lui dénier tout droit à l'existence, toute valeur explicative et toute vitalité future. Il semble bien que mes arguments aient porté, puisque à Londres comme à Genève, à Paris ou Berlin comme à Rome, on les a reproduits et que beaucoup d'historiens ont convenu dans des articles, des conférences ou des préfaces, que la méthode historique appliquée seule apparaît maintenant comme décidément insuffisante. Dans une conférence à l'Université de Bruxelles, je me suis cru autorisé en conséquence à dire : « Nous avons en somme partie gagnée ;

car déjà de plus jeunes que nous n'imaginent plus que l'usage normal et régulier de la méthode comparative puisse être sujet à discussion. »

Pourtant, j'avais eu soin de bien spécifier dans mon article sur le *Totémisme et la méthode comparative* que la méthode historique est tout aussi nécessaire, dans certains cas définis, toutes les fois qu'on veut déterminer la genèse *locale* et l'évolution *locale* d'un phénomène culturel *local*. On peut à volonté étudier un phénomène culturel dans son extension ou dans son épaisseur, si je puis dire : les deux procédés sont également légitimes et dans certains cas l'un des deux peut suffire à faire comprendre le mécanisme, la fonction et même la formation du phénomène considéré. Mais dans la plupart des cas, on se voit obligé de combiner les deux méthodes, tantôt par parties égales, tantôt par parties inégales.

Il était pourtant évident, mon activité scientifique ayant commencé par des recherches sur la numismatique savoyarde, recherches qui nécessitèrent une étude approfondie des chartes et arrêts des Princes de la Maison ainsi que des vieux documents savoyards et piémontais pouvant me fournir des équivalents en denrées, c'est-à-dire de diverses sortes de documents purement historiques ; m'étant ensuite intéressé à l'histoire numismatique des sultans bordjites du Caire ; enfin, ayant suivi pendant trois ans des cours d'égyptologie, qu'il m'était difficile de nier la méthode historique puisque, sans théorie préalable, j'en avais dû faire un usage exclusif pendant plusieurs années. Et c'est bien à cause de cette expérience personnelle que j'ai cru nécessaire ensuite, quand grâce à feu Léon Marillier j'eus acquis aussi le maniement de la méthode comparative, de réagir contre un exclusivisme dont je n'arrivais pas à voir l'utilité ni la légitimité.

Aussitôt après avoir publié l'article sur la méthode comparative, je cherchai de quelle manière démontrer que, le cas échéant, je ne demandais pas mieux que de recourir à l'autre méthode, et le hasard me servit en me mettant en présence de légendes populaires savoyardes dont l'origine littéraire me sembla très vraisemblable. D'où le mémoire sur les *Légendes Populaires et les Chansons de Geste en Savoie*. Je tentai ensuite d'édifier une démonstration du même ordre en étudiant les *Rites de Passage en Savoie*, mais me heurtai au

silence des documents anciens. La tentative a mieux réussi avec mon étude des poteries kabyles, où j'ai combiné l'emploi des méthodes ethnographique et archéologique.

Cette arrière-pensée méthodologique explique comment, sous la variété des sujets que j'ai traités ces dernières années, demeure une sorte de fonds commun, puisque ces sujets n'ont pas été étudiés pour eux-mêmes, j'entends pour leur simple intérêt de curiosité, mais par rapport à un plan de propagande raisonnée en faveur de l'ethnographie et de sa méthode spéciale. L'extrême opposé serait, si l'on veut, fourni par mes *Rites de Passage*, où la méthode comparative a seule été utilisée, et cela délibérément. Car il m'importait de mettre en lumière des concordances rituelles et sociales universelles, comparables aux concordances linguistiques, et d'une manière si convaincante que les raisonnements à base historique pure n'apparussent plus ensuite, à propos de l'un ou de l'autre des faits étudiés dans le livre, que comme viciés dès l'origine. *Ma Formation des Légendes* fut une tentative semblable dans le domaine littéraire; la démonstration eût, je crois, été autrement probante si j'avais pu obtenir d'adjoindre à mon texte mes notes critiques et mes renvois bibliographiques.

Quoi qu'il en soit, je ne vois pas d'autre moyen de différencier les deux méthodes qu'en disant que la méthode historique est valable pour les faits morts, et que la méthode ethnographique est valable pour les faits vivants et actuels, en ajoutant que la méthode historique ne peut considérer comme mort un fait vivant, au lieu que la méthode ethnographique peut considérer un fait passé dans son actualité ancienne en tenant compte des facteurs efficients alors en jeu. L'ambition de tout historien n'est-elle précisément pas de faire renaître le passé, de nous le rendre vivant, par des reconstitutions laborieuses et méthodiques?

En tant que science, qu'étude, qu'examen de la vie et des activités vivantes, l'ethnographie moderne répond en somme à la tendance générale de notre époque, où la littérature réaliste a évincé le roman historique, où le théâtre emprunte ses sujets et sa mise en scène à la vie ambiante, où la biologie abandonne les laboratoires urbains pour s'installer dans des stations maritimes, où les géologues emmènent leurs élèves, armés du petit marteau, dans les campagnes.

Et, peut-être, si l'ethnographie a rencontré au cours du dix-neuvième siècle tant d'oppositions et subi tant d'échecs, cela tient-il uniquement à ce qu'elle venait trop tôt et que les générations n'était pas mûres encore pour comprendre que l'étude de la vie sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations peut être digne, non pas seulement d'une sympathie vague, mais d'une étude consciente et systématique.

But de l'Ethnographie

Mais du fait même que l'ethnographie utilise tour à tour ou conjointement la méthode comparative et la méthode historique d'une part, et que de l'autre elle comporte à la fois des exposés d'ordre théorique et des recherches analytiques directes, il suit qu'un cours d'ethnographie au Collège de France répondrait exactement aux conditions stipulées par le nouveau Règlement. Car dans ce cours, le professeur aurait tantôt à décrire les faits nouveaux qu'il aurait pu réunir pendant une exploration systématique d'une population encore peu connue, à indiquer dans quelle mesure ces faits nouveaux complètent ce qu'on savait déjà sur cette population, et par là même à illustrer la méthode qu'il convient d'appliquer dans des voyages d'exploration spécialement ethnographiques.

Et tantôt, dans une autre série de leçons, le professeur devrait exposer le résultat des recherches synthétiques qu'il a entreprises et en montrer la portée générale. Ainsi qu'on peut le voir dans la partie bibliographique de cette Notice, voici plus de dix ans que j'étudie comparativement le problème des marques et signes de propriété; et cette étude m'a conduit à proposer une explication personnelle de certaines interdictions, et même à réviser toute la théorie du tabou; à reprendre sur des bases nouvelles la question de l'origine des écritures et des alphabets; à rechercher la signification exacte des tatouages, des peintures corporelles et de toutes les mutilations qui impliquent l'idée que la marque crée un lien d'appartenance et de parenté; à contrôler la valeur des théories courantes sur les origines du blason et à montrer que le blason et même le langage héraldique sont plus anciens et plus primitifs qu'on ne le croit d'ordinaire; à examiner, à ce propos, quelle est la situa-

tion exacte, par rapport aux langues proprement dites ou communes, des langues spéciales, etc. Bref, cette enquête étendue sur un sujet à première vue aussi étroit que celui des signes et marques de propriété, m'a permis, je dirai même forcé à passer en revue toutes les théories relatives aux interdictions, aux systèmes de propriété et à diverses formes de l'art ornemental. Ainsi se découvre le lien qui rattache entre elles plusieurs de mes publications qui semblent assez éloignées l'une de l'autre par leur titre et leur sujet.

On ne saurait s'être occupé activement d'ethnographie générale pendant quinze ans sans avoir entrepris bien des enquêtes; et certaines d'entre elles sont près d'aboutir : l'enquête sur les divers types de maison; l'enquête sur les diverses techniques céramiques primitives; l'enquête sur les différents modes du travail du fer; l'enquête sur les dessins, peintures et décors des peuples demi-civilisés, etc. Toutes m'ont déjà permis d'arriver à quelques vues théoriques générales, que je crois neuves, et qui présenteraient, ce semble, quelque intérêt pour les spécialités scientifiques voisines et pour le public.

En tout cas, le domaine propre de l'ethnographie c'est la période des débuts : elle étudie directement les facteurs et les modalités de la *genèse* même des activités humaines; elle cherche à discerner le point de départ des arts, des techniques, des institutions, des manières de sentir et de penser, de parler et de chanter, de dessiner et de fabriquer; et c'est elle qui édifie ainsi les bases sur lesquelles se construit ensuite, grâce à toutes les autres branches d'étude, la connaissance exacte et complète de l'humanité agissante et pensante.

Aux limitations successivement indiquées ci-dessus nous pouvons maintenant ajouter la suivante : l'ethnographie n'est pas la science générale des civilisations; mais elle est, si je puis dire, *l'Introduction à la science générale des civilisations*. Elle analyse les phénomènes culturels sous leur forme relativement primitive. J'y insiste : *relativement*. Car il ne viendra à l'esprit de personne de penser qu'il soit possible de rencontrer de nos jours, en quelque endroit de la terre que ce soit, des faits de civilisation qui seraient primitifs absolument. Et d'autre part, le progrès des connaissances naturelles et historiques interdit d'admettre la généralité d'un phénomène aussi localisé et aussi rare que la dégénérescence. Bien que périmée, cette théorie de

la dégénérescence ou, comme on disait au XVIII^e siècle, de la dépravation des sociétés humaines, rencontre encore de nos jours quelques adeptes attardés, qui croient, comme à un article de foi, que l'homme à ses débuts fut parfait et connut la vérité tout entière. Il est certain que cette opinion demeure en dehors de tout contrôle, et aussi en dehors de toute discussion scientifiques; nous n'avons pas à restituer un homme primitif hypothétique, mais à tâcher de comprendre ce qu'ont pu être les hommes autrefois, en examinant de près, et sans parti-pris aucun, ce qu'ils sont aujourd'hui.

Pour nous, l'homme est dans la nature, mais non en dehors de la nature ni au-dessus d'elle; il est donc soumis aux grandes lois naturelles de constance, de variabilité et d'oscillation. Ces lois se discernent tout autant dans l'évolution des civilisations que dans celle des êtres vivants; et l'ethnographie n'aurait pas le droit d'ignorer que l'un de ses objets les plus importants, ce sera précisément de déterminer sous quelles formes ces grandes lois générales régissent les activités humaines. C'est pourquoi, en tant que science introductive, elle doit jeter les bases de ce qu'on peut appeler la philosophie des techniques, tout comme elle introduit à la philosophie de l'art, à celle du langage et à celle de la mentalité. Je sais bien que, pris dans ce sens, ce terme de « philosophie » est vieilli. Mais il me permet d'exprimer au moins rapidement ceci : que l'ethnographie n'est pas descriptive seulement, mais qu'elle a le devoir de concourir à la solution des grands problèmes que pose l'application de l'idée d'évolution aux phénomènes mentaux et culturels. Tout en étant science d'érudition et science d'enquête directe, l'ethnographie doit donc contribuer pour sa part, et cette part n'est point petite, à l'édification des synthèses générales.

II. — BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE

Lorsque vers ma quinzième année, je trouvai dans un village de Savoie un grand bronze admirablement conservé de Balbin, je ne me doutais pas qu'ainsi se décidait ma vocation scientifique. Je fus pris de la manie du collectionneur, et d'abord recueillis tous les « vieux sous » indistinctement. Puis je m'intéressai davantage au monnayage des Princes de la Maison de Savoie, et feu André Perrin, conservateur du Musée de Chambéry, mit ses connaissances à ma disposition avec sa bonté ordinaire. Mais il avait une autre passion encore : le préhistorique savoyard, et surtout les civilisations lacustres. Il m'emmena donc pêcher des palafittes dans le lac du Bourget, de sorte que vers vingt ans je ne rêvais que d'ossements et de silex, de fibules et de poteries.

Ces deux manies, numismatique et préhistorique, eurent cet avantage, non seulement de m'enseigner à dresser par moi-même une bibliographie, à classer méticuleusement les faits d'après de petites caractéristiques, à dépouiller des documents originaux avant même d'avoir passé mon baccalauréat, mais aussi à entrer en contact avec toutes sortes de gens des villes, des bourgs et des campagnes.

On voit que mes enquêtes sur le folklore et l'ethnographie de la Savoie datent de débuts lointains. Si je n'ai pu m'en occuper activement que depuis quelques années seulement, ce n'est pas que l'envie m'ait manqué de le faire plus tôt. On comprendra aussi que d'avoir ainsi couru à la poursuite de toutes sortes de vestiges du passé, dans un pays aussi varié que la Savoie, ce fut la meilleure préparation possible à acquérir ensuite une vue plus large des civilisations, telle que la donne l'ethnographie.

Certes, le fait de savoir quatre langues dès mon enfance, auxquelles s'ajouta, pendant mon séjour aux lycées de Nice et de Chambéry, l'italien, contribua à me rendre aisé très tôt un travail de comparaison que d'autres ne peuvent entreprendre tard qu'à grand'peine. Et c'est pour cette raison que Léon

Marillier et Jean Réville m'encouragèrent à suivre une voie trop dédaignée en France. Obligé à vingt-quatre ans de chercher une situation, j'acceptai celle qu'on me proposait de professeur de français au lycée de Czenstokhowa, en Pologne Russe; de sorte que j'appris en outre le russe, le polonais, puis d'autres langues slaves, cette ville étant le centre d'un grand pèlerinage ou viennent des gens de tous les pays catholiques de l'Europe orientale.

Un hasard heureux mit à ma disposition, pendant le séjour de trois ans et demi que j'y fis, un grand nombre d'ouvrages historiques et ethnographiques. D'où mes articles sur les Ostiaks et sur le domovoï, bien d'autres enquêtes ayant été interrompues par mon retour à Paris.

Peu de mois après, Léon Marillier mourait tragiquement et Jean Réville me demandait de le remplacer dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, pour tout ce qui a trait aux demi-civilisés et au folklore.

C'est d'une accumulation systématique de matériaux pendant plus de quinze ans que sont sortis d'abord mes *Rites de Passage*, puis ma *Formation des Légendes*. Ces deux ouvrages de théorie générale terminés, il convenait de reprendre l'observation directe. En premier lieu, je pensai de nouveau à la Savoie, où se sont superposées depuis l'époque néolithique bien des civilisations de caractères parfaitement accusées.

A elles seules, les poteries savoyardes populaires sont dignes d'une étude approfondie; mais comme je n'ai pu encore visiter que neuf ateliers sur quatorze, je crois prématuré de publier quoi que ce soit sur ce sujet. Les faits que j'ai observés, cependant, m'ont grandement servi dans ma récente enquête sur les poteries kabyles, et la comparaison minutieuse de conditions, d'une part aussi semblables, de l'autre aussi différentes, dans la production céramique permettra de formuler quelques règles générales d'ordre esthétique et technologique, pour ne pas dire quelques lois.

C'est même le désir d'instituer cette comparaison qui m'a fait former, il y a quelques années déjà, le projet d'aller étudier sur place les poteries kabyles et de contrôler les opinions de plusieurs archéologues. Mais à peine arrivé en Algérie, je m'aperçus que tant de faits ethnographiques non encore signalés méritaient d'être relevés au plus vite, qu'aussitôt j'en vins

à étendre mes recherches à l'ethnographie nord-africaine tout entière.

On peut voir, par ce court exposé, que mes enquêtes spéciales se tiennent entre elles malgré leur diversité apparente.

Toutes mes publications présentent un caractère accusé de propagande en faveur de l'ethnographie. J'ai été convaincu très tôt, que si le xix^e siècle a été le siècle des sciences historiques, le xx^e siècle sera celui des sciences ethnographiques, et que, de même que le siècle précédent a fait concevoir l'humanité en profondeur, par la diffusion d'une conception perspective qu'on nomme couramment le *sens historique*, notre siècle fournira une conception élargie, due à l'observation minutieuse et systématique des faits vivants, et qu'on peut appeler le *sens ethnographique*.

Il me semble que la rapidité accrue des moyens de communication, l'état actuel des explorations géographiques, enfin la répartition politique des empires coloniaux permettent d'édifier dès maintenant une ethnographie générale vraiment scientifique. Et si je ne craignais un peu le reproche d'exagération, je dirais que l'ethnographie sera au xx^e siècle la base sur laquelle se construira une conception philosophique nouvelle de l'humanité.

Ceci étant, on admettra qu'il m'importait de faire connaître au grand public, progressivement et de mon mieux, qu'entendre par ethnographie. Ce contact avec le public me prouva l'exactitude d'une opinion que je m'étais faite à priori : que si l'ethnographie française était de nos jours si en retard, cela ne tenait pas à une incapacité générale d'entreprendre des recherches et de rédiger des notes, mais tout simplement aux conditions défavorables où se trouvaient les jeunes gens de bonne volonté, pour ne pas parler des obstacles qu'on leur opposait systématiquement.

Ayant montré le lien interne qui unit mes diverses publications, malgré la variété des sujets qui s'y trouvent traités, il me reste à situer chacune d'elles dans les compartiments secondaires du classement scientifique. Les chiffres entre parenthèses renvoient à la liste bibliographique donnée plus loin.

Une orientation générale répandue a fait que l'ethnographie est restée chez nous en dehors de l'enseignement supérieur et que sa méthode a été méconnue de nos historiens, de

même que l'étude des populations rurales de la France est bien moins avancée que celle des populations rurales anglaises et allemandes. On regarde trop vers le passé, chez nous, pas assez le présent. Cette attitude m'a paru toujours si étrange, que je me suis laissé aller, dans quelques articles et chroniques (n^{os} 73, 75, 111, 147, 157, 162), à présenter avec quelque peu d'âpreté aux historiens purs, mes arguments en faveur de la méthode ethnographique.

Aux partisans exclusifs de la méthode historique, j'ai opposé que, comme elle ne peut jamais que juxtaposer, au lieu que la méthode ethnographique combine, elle ne saurait expliquer les faits; car elle est obligée, par la force même des choses, à n'étudier que des *formes*, qu'elle ne peut réussir qu'à décrire plus ou moins exactement selon la valeur des sources et des documents matériels utilisables; mais la méthode ethnographique étudie des *facteurs* et des *mécanismes* directement, et au moment précis de leur action. Que dans un cas comme dans l'autre, on doive faire la critique du témoin et celle du témoignage, cela n'est pour amoindrir ni l'une ni l'autre méthodes. Encore avons-nous, même alors, un avantage marqué, puisque nous pouvons contrôler la première observation d'un phénomène par une deuxième, une troisième observation, ou davantage, selon les besoins.

Cette possibilité de recourir à des témoignages nouveaux est considérable: il y a là toute une technique à acquérir, que les Anglais appellent *cross-examination*, et qui consiste à faire se recouper les témoins, tout comme à la chasse le lièvre et les chiens recouper des pistes et des fumées. Nous avons aussi pour nous le hasard à un degré bien plus grand que les historiens et les archéologues lorsqu'ils lui doivent la découverte de documents inédits ou perdus. Car un ethnographe peut avoir la chance de se heurter à un phénomène nouveau au moment même où il se produit pour la première fois; et s'il est averti de la portée réelle de ce qui se passe sous ses yeux, il se trouvera en mesure de modifier des opinions courantes ou d'établir des lois nouvelles. Comme cette possibilité est peu connue, et par suite peu utilisée, j'ai cru bon de la signaler (n^o 191) en donnant à la recherche systématique des faits nouveaux le nom de *méthode du fait naissant*. J'ai étudié quelques cas de faits naissants où l'évolution ulté-

rieure s'est poursuivie sous la direction de l'observateur (n° 109); de sorte qu'ici on peut même parler d'expérimentation ethnographique.

Mais notre méthode est soumise à des limitations; et c'est pour l'avoir oublié, dans le premier feu de leur enthousiasme, que les ethnographes se sont un moment trouvés en danger sous les attaques des historiens. J'ai signalé ces limitations nécessaires à maintes reprises (numéros 70, 82, 97, 106, 118, 125, 148, 150, 151, 157, 165, 169, 170, 189, 191, 192, 193, 194, 202, etc.), et proposé d'établir une méthode limitative que j'ai appelée *méthode des séquences*.

Cette méthode, dont mes *Rites de Passage* sont une illustration (numéros 148, 172; voir encore un chapitre du numéro 167), a été discutée dans le *Toung Pao* par M. Chavannes, dans la *Revue Critique* par M. S. Reinach, dans la *Revue de l'Histoire des Religions* par M. Goblet d'Alviella, dans *Folk Lore* par M. S. Hartland, etc. En somme, on l'a trouvée justifiée, et la meilleure preuve en est que M. Warde Fowler, dans son livre *The religious experience of the Roman people*, en admet l'usage normal alors que toute ma terminologie et l'attitude mentale sous-jacente ont passé dans la science allemande grâce au manuel récent sur les Mœurs et coutumes de M. P. Sartori (*Sitte und Brauch*, Leipzig, 1910) et que divers ethnographes, MM. Corso, en Calabre, Junod, dans l'Afrique du Sud, Hodson, dans l'Assam, etc., en appliquaient directement le principe à l'observation et à l'explication des faits locaux.

Ce principe est très simple. Auparavant, « les comparateurs », si je puis dire, qui voulaient étudier un phénomène accumulaient des parallèles empruntés à toutes sortes de civilisations et à toutes sortes d'ensembles cérémoniels et culturels, sans se soucier aucunement des conditions concomitantes, afin de montrer qu'aucun des phénomènes connus, quelque étrange ou bizarre qu'il puisse paraître, n'est singulier ni insensé.

Mais ce qui frappe, c'est que le sens qu'on trouve ainsi à un rite ou à une technique considérés isolément n'est jamais qu'un sens superficiel. Tuchmann a eu beaucoup à en dire, pendant des années et des années, tous les documents relatifs à la fascination, il n'a pas avancé d'un pas les questions qui se posent

chaque fois qu'on a à étudier un fait de fascination dans des conditions locales, ethniques et culturelles déterminées. J'ai donc essayé de déterminer à l'intérieur de quelles limites la comparaison ethnographique était licite et sûre, en considérant d'abord les rites, puis les mythes, légendes et contes, et enfin les techniques.

Le résultat de mon enquête, qui m'a occupé une douzaine d'années, c'est qu'un rite ou un acte social n'a pas une valeur ni un sens intrinsèques définis une fois pour toutes; mais qu'il change de valeur et de sens selon les actes qui le précèdent et ceux qui le suivent; d'où l'on conclut que pour comprendre un rite, une institution ou une technique, il ne faut pas l'extraire arbitrairement de l'ensemble cérémoniel, juridique ou technologique dont il fait partie; mais il faut toujours, au contraire, considérer chaque élément de cet ensemble dans ses rapports avec tous les autres éléments. Le terme de « méthode des séquences » exprime précisément le caractère de cette attitude: pour que la comparaison ethnographique acquière sa valeur réelle, on doit comparer entre elles des séquences ou séries de faits, mais non pas des faits isolés. Ainsi tombe l'un des grands arguments de l'école purement historique contre notre méthode.

Un autre argument sera annihilé par l'emploi de la *méthode éthologique*, qui se lie directement à la précédente. En effet, considérer un fait rituel ou culturel par rapport à ses concomitantes, c'est en somme le laisser dans son milieu naturel; c'est lui laisser la vie, et l'étudier en tant que phénomène vivant, alors que l'extraire de ce milieu et croire que c'est l'avoir classé, c'est en réalité l'avoir tué, ou du moins l'avoir traité en fait de laboratoire. Cette étude du fait dans son milieu naturel n'a aucun point commun avec la théorie des milieux qui eut tant de succès pendant le troisième quart du dernier siècle (nos 145 et 152).

Mon expérience personnelle en matière d'observations directes n'est pas suffisante pour que j'aie pu déterminer si l'on n'en pourrait pas améliorer la technique. Le plus que je puisse dire, c'est qu'un *Questionnaire*, si bien fait soit-il, ne peut jamais être de quelque utilité qu'à un explorateur qui possède déjà des connaissances étendues et solides d'ethnographie générale. Et le conseil que j'ai toujours donné jusqu'ici,

c'est de choisir, si l'on ne possède pas ces connaissances, un sujet précis, bien délimité et qui arrive fréquemment à la surface de la vie sociale : rites du mariage, funérailles, type de la maison, fabrication des poteries ou des tissus, travail des métaux. Le principe sera qu'il vaut mieux prendre un seul de ces sujets et l'étudier à fond, en relever les moindres particularités et les moindres détails, etc., et si l'on change de résidence, ne faire toujours porter la comparaison que sur ce seul et unique sujet. La littérature ethnographique, surtout française, est encombrée d'articles à prétentions générales qui ne sont d'aucun secours pour la science.

Quiconque a étudié des techniques, sait fort bien que le progrès ne s'y obtient que par l'accumulation de petits perfectionnements de détail en nombre incommensurable (cf. n° 131), qui ne sont dans bien des cas que des transpositions : je crois justifiés les perfectionnements de détail et les transpositions de méthode que j'ai proposés jusqu'ici.

Mon enquête sur les marques de propriété a été, comme je l'ai dit, commencée en Russie. Elle a porté d'abord sur les signes des Slaves du nord et des Finlandais marqués sur les bâtonnets pour tirer les terres au sort, sur les animaux domestiques et sur les ustensiles. Leur ressemblance avec des signes gravés sur rochers, avec les marques des Lapons et des Samoïèdes, avec les runes des pays finnois et scandinaves m'obligea d'étendre la recherche. Les tamga turco-mongols, dont Raschid-ed-Din donne une liste avec figures, me conduisirent à un examen de l'alphabet de l'Orkhon et d'autres signes nord-asiatiques d'une part, à celui de l'ornementation des tapis de l'autre. Mais les circonstances ne m'ont pas permis jusqu'ici de pousser cette enquête au-delà de la simple collection de matériaux bruts.

Peu après la publication de mes articles sur les *wasm* (n° 20 et 21), parut un volume abondamment illustré de Yakoub Artin Pacha, où il arrivait à des conclusions semblables aux miennes, à savoir que les *wasm* arabes remontent à une haute antiquité. Mais alors que je les avais de préférence comparés aux alphabets sémitiques, l'auteur cité les comparait davantage aux blasons des Mamlouks, ce qui revenait à lier les *wasm* aux tamga par les marques tcherkesses. Il semble que les Arabes possédaient un vocabulaire spécial uniquement valable pour les *wasm*,

analogue à notre langage héraldique. Je constatai qu'il en était de même (n^{os} 67 et 85), chez beaucoup de demi-civilisés et que par suite les origines du blason sont à chercher bien plus loin que ne le font les héraldistes.

Tour à tour j'ai étudié les marques de propriété en Australie (n^{os} 84 et 104), à Madagascar (n^{os} 39 et 33), en Algérie (n^o 202), en France (n^{os} 17, 22, 24, 31, 41, 42) et je possède une bonne collection de marques savoyardes qui répondent à certaines stipulations de la loi Gombette et présentent avec les marques suisses, surtout valaisanes, des ressemblances intéressantes.

Actuellement ma collection de signes, marques, tatouages d'appropriation et signes alphabétiformes de tout ordre se monte à plusieurs milliers. Les découvertes récentes dans le bassin oriental de la Méditerranée et en Asie mineure m'ont apporté des arguments nouveaux en faveur d'une théorie sur l'origine probable des écritures et des alphabets que j'ai exposée déjà à propos des runes (n^o 83). Enfin ces marques sont en relation directe avec les systèmes locaux d'ornementation, comme je l'ai indiqué à propos d'une brochure de Riedel sur les signes usités à Célébès.

L'un des problèmes que j'ai étudiés le plus est celui du mécanisme de la « popularisation » et de « l'individualisation » des productions mentales et culturelles : en Australie (n^o 82), dans la transmission et la modification des contes, mythes et légendes (n^{os} 89, 110, 132, 134, 151, 165, 167, 180, 182), des chansons que j'ai recueillies (n^{os} 182 et 199), des images populaires (n^o 194), dans la fabrication des poteries kabyles (n^o 202), etc.

En réalité l'importance de l'individu est déjà très grande chez les demi-civilisés, plus grande dans un sens que chez nous, bien que par contre, dans d'autres directions, pour la mentalité active et constructive par exemple, l'autonomie individuelle soit plus développée dans nos civilisations, proportionnellement à nos victoires sur la nature. A défaut de l'observation, on ne peut étudier ces différences que d'après les productions : techniques, comme la poterie, le meuble, la maison, le bijou, ou intellectuelles, comme le dessin, le récit, la chanson, mixtes enfin, comme les rituels.

Bref, l'ethnographie permet des généralisations que n'autoriseraient ni l'histoire, ni l'archéologie ni la géographie, ni aucune science naturelle, exception faite de la biologie. L'ethno-

graphie est en fait, et par définition, de la biologie. Comme la biologie, l'ethnographie exige une documentation étendue et minutieuse. Tant qu'elle n'utilise que des documents écrits, elle fait de l'érudition un usage normal, et tout aussi méticuleux que le font les sciences historiques. Si l'ethnographie évite l'écueil de l'histoire, de s'identifier parfois à l'érudition pure, cela tient à ce qu'elle est obligée au surplus d'utiliser la méthode d'observation de la biologie. Et cette observation doit, quand il s'agit de l'homme et de ses activités, être tout aussi précise et détaillée que s'il s'agissait d'animaux inférieurs ou de tissus examinés sous la loupe ou le microscope. Ce n'est donc que sur une substructure d'innombrables détails, notés méthodiquement, que l'ethnographie a le droit d'édifier ses généralisations.

Ces résultats généraux, ainsi que sa méthode, l'ethnographie peut les appliquer à des faits qui appartiennent normalement à des disciplines voisines. C'est ainsi que l'étude comparée des contes et légendes populaires est de nature à rénover la critique littéraire, comme l'ont bien vu les auteurs de monographies récentes sur le thème de Don Juan, sur les Contes de Boccace, sur les poèmes de Chaucer. De même, l'étude de la chanson populaire polonaise ou russe permet de comprendre certaines caractéristiques de la musique d'un Chopin ou d'un Rimski Korsakov.

Mais c'est surtout à l'archéologie et à la linguistique que l'ethnographie peut rendre de grands services, tout en prenant garde de ne pas empiéter sur leur domaine propre. Les quelques essais que j'ai publiés dans ce sens (nos 71, 91, 109, 124, 129, 139, 198) sont exactement limités à ce qui, dans les faits observés, restait proprement ethnographique, de manière à ce que le contrôle subséquent fût réservé à des linguistes spécialisés. De même, à propos des clefs trouvées à Alesia (n° 168) ou de divers faits et théories d'ordre archéologique, j'ai signalé des faits correspondants modernes ou des théories ethnographiques qui m'ont paru présenter une valeur explicative plus directe (nos 110, 143, 160, 174, 175, 190, 195, 201, 202). Mais, par un juste retour, l'ethnographie peut recevoir de l'archéologie une aide secourable, dans les cas où s'impose la nécessité de reconstituer les étapes parcourues antérieurement par le phénomène actuel et vivant soumis à l'étude (voir le

n° 202 passim). Elle emprunte en outre à la géographie la méthode cartographique (n° 202), à la démographie la méthode statistique, et touche parfois à l'économie politique (n° 141, 198, 202) et à la psychologie (n° 134, 137, 138, 151, 155, 163, 164, 173, 188, 200). Certes elle ne saurait vivre isolément, séparée des sciences voisines. Mais il convient de rappeler que si la classification hiérarchisée des sciences peut avoir une utilité pédagogique, encore ne faudrait-il pas lui reconnaître une existence véritable, puisque dans la réalité et la nature, toutes les sciences se tiennent et s'épaulent, plus encore les sciences qui traitent de la vie et des activités humaines que les autres.

III. — BIBLIOGRAPHIE

PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

NOTE — Cette bibliographie est loin d'être complète. Par principe, je n'y ai inséré que celles d'entre mes analyses qui présentent un intérêt critique et méthodologique; j'ai négligé plusieurs articles de revue et de journal, des réponses polémiques et environ 550 comptes-rendus descriptifs.

1894

1. Un tiers de sou mérovingien frappé à Aoste, *Revue numismatique*, pp. 47-48, 1 fig.

1895

2. Les viennois noirs d'Amédée VIII, duc de Savoie 1416-1439 *Rivista Italiana di Numismatica* (Turin), t. VIII, fasc. IV, 4 p.
3. Jeton de Yolande de France, duchesse de Savoie, *Bulletin de Numismatique*, t. III, pp. 97-98, 1 fig.

1896

4. Notes sur le monnayage d'Amédée IX, duc de Savoie (1465-1472), *Revue Numismatique*, 3^e sér., t. XIV, pp. 20-26, 3 fig.
5. Les monnaies d'Amédée VIII de Savoie, 1391-1439, *Revue Suisse de Numismatique* (Genève), t. VI, 31 pp.

1897

6. Jetons de Savoie, supplément aux « Tessere » de V. Promis, *Revue Numismatique*, 4^e sér., t. I, pp. 51-66, 1 pl.
7. Bibliographie numismatique des Princes de la Maison de Savoie, *Revue Suisse de Numismatique* (Genève) t. VII, 16 pages.
8. Le ducat vénitien en Egypte, son influence sur le monnayage de l'or dans ce pays au commencement du xv^e siècle, [d'après les manuscrits de Maqrîzi, Abou-l-Mahasen, etc.], *Revue Numismatique*, 4^e sér., t. I, 25 pages, 5 fig.

1898

9. Traduction (de l'anglais, avec la collaboration de A. Dirr)

de : J. G. Frazer, « Le Totémisme », 1 vol. in-16, 139 pp
Paris, Schleicher frères.

10. Traduction (du hollandais) de : C. Snouck Hurgronje, « Le Droit Musulman », *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XXXVIII, pp. 1-22 et 174-203.

1899

11. Analyse critique dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XL, pp. 321-328 de : Matviéi Khangalov, « Rites, coutumes, croyances et traditions relatifs au mariage chez les Bouriates d'Ounghin, cercle de Balagansk »; *Etnografitcheskoïe Obozriènie*, liv. XXXVI.
12. N. Kharouzine. « Le serment par l'ours et les bases totémique du culte de l'ours chez les Ostiak et les Vogoul »; *ibid.*, livr. XXXVIII et XXXIX;
13. N. Derjavine, « Esquisse de la vie des Bulgares de la Russie méridionale », *ibid.*, liv. XXXVIII et XXXIX.

1900

14. Analyse critique dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XLII, pp. 453-464, de : A. Rièdko, « L'action des puissances impures dans la vie de la mère », *Etnografitcheskoïe Obozriènie*, liv. XL-XLI.
15. Kl. Borisievitch, « Mœurs des Ossètes orthodoxes du Caucase septentrional », *ibidem*.
16. A. Maximov, « Des méthodes utilisées par les historiens de la famille, » *ibidem*.

1901

17. Questionnaire sur les marques de propriété et de fabrique; *Revue des Traditions populaires*, t. XVI, p. 403.
18. Analyse critique de A. C. Kruijt, « Het Koppensnellen der Toradjas », *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XLIV, p. 461-463.

1902

19. Origine et fortune du nom du peuple « Ostiak », *Keleti Szemle* (*Revue orientale*, Budapest), t. III, pp. 13-32.
20. Les Marques de propriété des Arabes; *Revue scientifique* du 15 octobre, 1 fig.
21. Les Wasm ou marques de propriété des Arabes, *Archives*

- internationales d'ethnographie*(Leyde), t. XV, pp. 92-97, 4 pl.
22. Marques de propriété : Savoie, Languedoc, *Revue des Traditions Populaires*, t. XVII, pp. 222-223.
 23. Marques de propriété : Perche, Code Forestier, *Revue des Traditions Populaires*, t. XVII, pp. 517-519.
 24. Eaux miraculeuses en Eure-et-Loir; *Revue des Traditions Populaires*, t. XVII, pp. 612-613.
 25. Traduction (de l'allemand, en collaboration avec A. Dirr) de K. Groos, *Les Jeux des animaux*, 1 vol. 8°, 376 pages, F. Alcan éditeur.
 26. Analyse critique, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, de A. Lang, « The Making of Religion »; t. XLV, pp. 232-235.
 27. J. L. Weston, « The Legend of sir Lancelot du Lac »; t. XLVI, pp. 100-103.
 28. M. A. Potter, « Sohrab and Rustem »; t. XLVI, pp. 433-442.
 29. G. H. Maynadier, « The Wife of Bath's tale »; t. XLVI, pp. 442-444.

1903

30. De l'emploi du mot Chamanisme; *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XLVII, pp. 51-57.
31. Marques de propriété : Lozère; *Revue des Traditions Populaires*, t. XVIII, pp. 588-592; fig.
32. Notes sur le Domovoï; *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XLVII, pp. 206-221.
33. Ornamental patterns and Reincarnation; *Folk-Lore*, (Londres), t. XIV, p. 312.
34. Analyse critique dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, de E. Crawley, « The Mystic Rose », t. XLVII, pp. 84-93.
35. J. G. Campbell, « Witchcraft and second sight, » t. XLVII, pp. 253-258.
36. S. R. Steinmetz, « Rechtsverhältnisse von eingeborenen Völkern in Afrika und Ozeanien »; t. XLVIII, pp. 224-227.
37. N. Kharouzine, « Etnografia » (en russe), fasc. II; t. XLVIII, pp. 229-232.
38. Analyse critique, dans la *Revue Générale de Bibliographie française* (Schleicher, éditeur) de J. G. Frazer, « Le Rameau d'Or », traduction Stiébel et Toutain, vol. I; t. I, pp. 69-72.

1904

39. Tabou et Totémisme à Madagascar. Etude descriptive et théorique. T. XVII de la Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études, section des Sciences Religieuses; 1 vol. in-8, 362 pages, Paris, E. Leroux éditeur.
40. Coutumes, usages et superstitions du Loir-et-Cher; *Revue des Traditions Populaires*, t. XIX, pp. 31-33.
41. Marques de propriété : France, Ile-de-France, Loire-Inférieure, Questionnaire (supplément); *Revue des Traditions Populaires*, t. XIX, pp. 78-81.
42. Marques de propriété : Forêts, Hautes-Pyrénées, Ardenes; *Revue des Traditions Populaires*, t. XIX, pp. 271-274.
43. Notes sur les religions grecques, *Revue des Traditions Populaires*; t. XIX, pp. 227-236.
44. Croyances soudanaises en Tunisie; *Revue des Traditions Populaires*, t. XIX, pp. 314-316.
45. Totémisme et cultes des enseignes à Rome; *Revue des Traditions Populaires*, t. XIX, pp. 321-327.
46. La théorie générale de la magie de H. Hubert et M. Mauss; *Revue des Traditions Populaires*, t. XIX, pp. 548-554.
47. Tätowieren in Nord-Afrika; *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXVI, pp. 749-750.
48. M. Victor Henry et l'ethnographie; *Revue des Idées*, t. I, pp. 234-236.
49. Le mécanisme du tabou; *Revue des Idées*, t. I, pp. 349-356.
50. Lucina sine concubitu, notes ethnographiques; *Revue des Idées*, t. I, pp. 554-558.
51. Le genre des mots, notes ethnographiques; *Revue des Idées*, t. I, pp. 967-971.
52. Analyse critique, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, C. Boden Kloss, « In the Andamans and Nicobars »; t. XLIX, pp. 94-98.
53. C. Lumholtz, « Unknown Mexico » et « Symbolism of the Huichol Indians »; t. XLIX, pp. 415-422.
54. G. Bellucci, « La Grandine nell' Umbria »; t. XLIX, pp. 422-426.
55. A. Hellwig, « Das Asylrecht der Naturvoelker »; t. L, pp. 80-82.

56. « Bulletins 25 à 27 du Bureau of American Ethnology » : t. L, pp. 404-407.
57. E. B. Tylor, « Primitive Culture », 4^e éd. ; t. L, pp. 413-414.
58. Analyse critique, dans la *Revue des Traditions Populaires*, de W. H. Denham Rouse, « Greek votive offerings » ; t. XIX, pp. 58-61.
59. H. Grierson, « The silent trade » ; t. XIX, pp. 383-384.
60. Analyse critique, dans la *Revue générale de Bibliographie française*, de : Ch. Buttin, « Les Anneaux-disques préhistoriques et les tchakras de l'Inde » ; t. II, pp. 67-68.
61. G. Doncieux, « Le Romancero populaire de la France » ; t. II, pp. 284-285.
62. Chantepie de la Saussaye, « Manuel d'Histoire des Religions », traduction Hubert et I. Levi ; t. II, 307-310.

1905

63. Publications de l'Institut Anthropologique de Londres en 1903-1904 ; *Revue de l'Histoire des Religions*, t. LII, pp. 85-98.
64. Publications de l'Université de Californie, t. I-III ; *Revue de l'Histoire des Religions* ; t. LII, pp. 276-281.
65. Marques de propriété : Valais, Tessin ; *Revue des Traditions Populaires* ; t. XX, pp. 20-21.
66. Les taches de la Lune : Australie Centrale ; *Revue des Traditions Populaires*, t. XX, pp. 215-216.
67. Notes sur l'Héraldisation de la Marque de propriété et les origines du Blason ; *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, sér. V, t. VI, pp. 103-112, 18 fig.
68. Chapitre complémentaire à Dulaure, « Des Divinités génératrices », nouvelle édition, Société du Mercure de France, 1 vol. in-18, pp. 319-335.
69. De quelques coutumes malgaches comparées aux nôtres, *Revue des Idées*, t. II, pp. 157-160.
70. Notes sur le totémisme ; *Revue des Idées*, t. II, pp. 317-320.
71. Genres et classes, notes ethnographiques ; *Revue des Idées*, t. II, pp. 642-646.
72. A propos des rites phalliques ; *Revue des Idées*, t. II, pp. 887-889.

73. Du discrédit actuel de l'ethnographie en France, *Mercur de France*; t. LIII, pp. 608-609 et 612 (Chronique « Ethnographie et Folk-Lore », n° 1).
74. La question des races, *Mercur de France*; t. LV, pp. 273-274. (Chronique n° 2).
75. L'ethnographie de la France et la Statistique des Préfets, *Mercur de France*, t. LVIII, pp. 116-118. (Chronique n° 4.)
76. Analyse critique, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, de : Spencer et Gillen, « The northern tribes of Central Australia » et A. W. Howitt, « The native tribes of South-East Australia »; t. LI, pp. 438-442.
77. Merker, « Die Masai » et Hollis, « The Masai »; t. LII, pp. 314-319.
78. Van der Burgt, « Les Warundi »; t. LII, pp. 319-322.
79. Analyse critique, dans la *Revue des Traditions Populaires* de : O. Hakman, « Die Polyphemsage »; t. XX, pp. 220-223.
80. Durkheim, « L'Année sociologique », vol. VIII; t. XX, pp. 382-383.
81. Remarques sur le roman ethnographique; *Revue générale de Bibliographie française*, t. III, pp. 476-481.

1906

82. Mythes et Légendes d'Australie, études d'ethnographie et de sociologie, 1 vol. 8°, cxvi+187 pages; Paris, E. Guilmoto, éditeur.
83. A propos de l'origine des runes; *Revue des Traditions Populaires*, t. XXXI, pp. 73-78.
84. Les marques de propriété des indigènes de l'Australie; *Revue des Traditions Populaires*, pp. 113-122.
85. De l'Héraldisation de la Marque de propriété et des origines du Blason (n° 67 remanié et complété); *Revue Héraldique*, t. XXIII, pp. 1-14 et 65-76, 56 fig., 1 pl. [Analyse par Aug. Roeschen, *Hessische Blaetter für Volkskunde*, Giessen, t. VII (1907), pp. 126-129].
86. Réponse à M. Lang; *Man* (Institut Anthropologique de Londres) t. VI, pp. 148-149.
87. Le rôle des Germains dans la Renaissance Italienne; *Revue des Idées*, t. III, pp. 150-156.
88. La place des Australiens dans l'évolution humaine; *Revue*

- des Idées*, t. III, pp. 210-226 [Chap. I. de l'Introduction de « Mythes et Légendes d'Australie »].
89. Les légendes des saints; *Revue des Idées*, t. III, pp. 559-564.
90. L'idée d'évolution dans les mythes des demi-civilisés; *Revue des Idées*, t. III, pp. 593-597.
91. La direction nouvelle de la linguistique; *Revue des Idées*, t. III, pp. 958-962.
92. Les idées des Australiens sur la conception et la réincarnation; *Mercur de France*, t. LXI, pp. 204-220 [Chap. V de l'Introduction de « Mythes et Légendes d'Australie »].
93. Question agraire et question agricole en Russie, *Mercur de France*; t. LXII, pp. 222-230.
94. Analyse critique, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, de : A. Lang, « The secret of the Totem »; t. LIII, pp. 241-245.
95. J.-G. Frazer, « Lectures on the early history of the Kingship »; t. LIII, pp. 396-401.
96. R. Andree, « Votive und Weihgaben in Süddeutschland, et « Einige Bemerkungen ueber Votive und Weihgaben »; t. LIII, pp. 401-406.
97. J. G. Frazer, « Adonis, Attis, Osiris »; t. LIV, pp. 436-440.
98. Analyse critique, dans la *Revue des Traditions Populaires*, de Mac Culloch, « The Childhood of fiction »; t. XXI, pp. 217-219.
99. Durkheim, « L'Année sociologique, vol. IX »; t. XXI, pp. 462-463.
- 1907
100. Janus bifrons; *Revue des Traditions Populaires*, t. XXII, pp. 97-98.
101. Notes comparatives aux « Légendes et contes de Madagascar » recueillis par M. Colançon; *Revue des Traditions Populaires*, t. XXII, pp. 145-163.
102. La brique enveloppée; *Revue des Traditions Populaires*, t. XXII, p. 165.
103. Le rite du Refus; *Archiv fur Religionswissenschaft* (Leipzig), t. XI, pp. 1-10.

104. Dessins sur peau d'opossum australienne; Verslag van den Directeur van het Rijks Ethnographisch Museum, Leyde, pp. 66-72, XIV planches. [Publié aussi en tirage à part spécial, sous le n° 14 des Publications du Musée National d'Ethnographie des Pays-Bas à Leyde.]
105. Animisme en Dynamisme; *De Beweging* (Amsterdam), t. III, pp. 394-397.
106. Ein eigentümlicher Wettermantel als Zeuge alter kultureller Beziehungen; *Globus* (Brunswick), t. XCII, pp. 150-152, 3 fig.
107. Ueber neuere Erscheinungen auf dem Gebiete der Ethnologie und Soziologie der Australischen Eingeborenen; *Hessische Blätter für Volkskunde* (Giessen), t. VI, pp. 122-126.
108. Questions australiennes; *Man* (Institut anthropologique de Londres), t. VII, pp. 23-24.
109. Un système nègre de classification, sa portée linguistique; *Revue des Idées*, t. IV, pp. 59-68.
110. La question d'Homère; *Revue des Idées*, t. IV, p. 97-124.
111. La situation actuelle des enquêtes ethnographiques; *Revue des Idées*, t. IV, pp. 314-322.
112. Christianisme et Bouddhisme; *Revue des Idées*, t. IV, pp. 561-566.
113. Religion, magie, droit et vol; *Revue des Idées*; t. IV, pp. 950-953.
114. Les débuts de l'Etat et ses rapports avec les groupements sexuels selon M. Eduard Meyer; *Revue des Idées*, t. IV, pp. 1130-1138.
115. La ceinture de l'église; *La Nature*, t. XXXV, pp. 127-128, 2 fig.
116. Le nouveau musée ethnographique de Cologne; *Mercur de France*, t. LXV, pp. 78-82.
117. Les nouveaux musées ethnographiques de Berlin et le Trocadéro; *Mercur de France*, t. LXVI, pp. 436-440.
118. La nouvelle école allemande de mythologie (école astrale), *Mercur de France*, t. LXVI; pp. 517-519. (Chronique n° 10).
119. La situation actuelle de l'ethnographie de l'Afrique; *Mercur de France*, t. LXVII, p. 510-511 (Chronique n° 11).
120. Antiquités protohistoriques, traditions et chansons de Haute-Savoie; *Mercur de France*, t. LXX, pp. 709-713 (Chronique n° 13).

121. Lettre à M. Vallette sur les patois et les formulettes enfantines de Savoie; *Mercure de France*, t. LXX, pp. 376-379.
122. L'ethnographie à l'école primaire; *Mercure de France*, t. LXX, p. 700-701 (Chronique n° 14).
123. De l'origine économique de quelques systèmes de numération. Résumé : *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. XIV, pp. ccciv-ccxv.
124. Analyse critique dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, de R. E. Dennett, « At the Back of the Black Man's Mind », t. LVI, pp. 219-225.
125. Analyse critique dans la *Revue des Traditions Populaires* de E. Siecke, « Drachenkämpfe ». t. XXII, pp. 91-93.
126. M. G. Munro, « Primitive culture in Japon », t. XXII, pp. 189-190.

1908

127. Une nouvelle écriture nègre, sa portée théorique; *Revue des Études Ethnographiques et Sociologiques*, t. I, pp. 129-139, 1 fig. 2 pl.
128. Vers l'Encyclopædia Ethnographica; *Revue des Études Ethnographiques et Sociologiques*, t. I, pp. 276-277.
129. Essai d'une théorie des langues spéciales; *Revue des Études Ethnographiques et Sociologiques*, t. I, pp. 327-337.
130. L'action individuelle et l'action collective dans la formation du culte de la Vierge; *Revue des Idées*, t. V, pp. 386-392.
131. Y a-t-il progrès de la civilisation? *Revue des Idées*, t. V, pp. 510-534.
132. La valeur historique du folk-lore; *Revue des Idées*, t. VI pp. 173-179.
133. Les rapports possibles entre l'art sino-japonais d'une part, et de l'autre l'art mycénien et chypriote; *Mercure de France*, t. LXXII, pp. 527-530 (Chronique n° 16).
134. De quelques cas de Bovarysme collectif; *Mercure de France*, t. LXXIII, pp. 228-242.
135. Questions australiennes, II; *Man* (Institut Anthropologique de Londres), t. VIII, pp. 37-41.
136. Analyse critique, dans le *Mercure de France*, de P. Saintyves, « Les Vierges-Mères et les naissances miraculeuses », t. LXXIII, pp. 525-529 (Chronique n° 17).

137. Encore le Bovarysme collectif; *Mercur de France*, t. LXXV, pp. 695-697 (Chronique n° 19).
138. Le Bovarysme collectif, troisième note, et la Loi de constance dans le développement des Civilisations; t. LXXVI, pp. 712-714 (Chronique n° 20).
139. Le langage de l'Ecole Polytechnique; *Revue des Idées* 15 oct., pp. 562-564.
140. Le Druidisme est-il une institution celtique? *Revue des Idées*, 15 nov., pp. 452-457.
141. Pourquoi se fait-on Musulman au Bengale? *Revue des Idées*, 15 déc., pp. 549-551.
142. Traduction de Havelock Ellis, « Études de Psychologie sexuelle », t. I; 1 vol. in-8; 403 pages; Paris, Mercure de France éditeur.
143. Analyse critique, dans la *Revue des Etudes Ethnographiques et Sociologiques*, de : Th. Koch-Gruenberg, « Südamerikanische Felszeichnungen » t. I, pp. 56-57.
144. E. Pechuel-Loesche, « Volkskunde von Loango; » t. I, pp. 111-114.
145. E. Huntington, « The Pulse of Asia », t. I. pp. 165-169.
146. Religions, Mœurs et Légendes, Essais d'Ethnographie et de Linguistique, première série; 1 vol. in-18, 318 pages, Paris, Mercure de France. Ce volume comprend, remaniés et augmentés, les numéros 115, 50, 72, 49, 70, 69, 112, deux articles, non inscrits ici, de la *Dépêche de Toulouse*, 96, 89, 130, 79, 111, 144, 134, 114, 87, 51, 71, 109 et un article, non inscrit ici, du *Courrier Européen*.
147. Totémisme et méthode comparative; *Revue de l'Histoire des Religions*, t. LVIII, pp. 34-76.

1909

148. Les Rites de Passage. Etude systématique des rites de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance, de l'enfance, de la puberté, de l'initiation, de l'ordination, du couronnement, des fiançailles et du mariage, des funérailles, des saisons, etc., 1 vol. in-8°, 288 pages, Paris, E. Nourry.
149. La question d'Homère. Les Poèmes homériques, l'archéologie et la poésie populaire, suivi d'une bibliographie cri-

- tique par A. J. Reinach, 1 vol. in-18. 86 pages, 9 fig. dans le texte. Paris, Mercure de France éditeur. Deuxième édition remaniée et augmentée du numéro 110.
150. Netting without a knot; *Man*, publication de l'Institut Royal Anthropologique de Londres pp. 38-39 avec 1 fig. dans le texte.
151. Ueber den historischen Wert der Volkskunde; *Internationale Wochenschrift fuer Wissenschaft, Kunst und Technik* Berlin, 30 janvier, pp. col. 129-136.
152. Geistige Produktion und geographisches milieu, *Internationale Wochenschrift fuer Wissenschaft, Kunst und Technik*, 22 mai, col. 649-656.
153. A propos de Jeanne d'Arc; *Revue des Idées*, 15 mai, pp. 447-453.
154. Chansons de Geste et Poèmes homériques, *Revue des Idées*, 15 juillet, pp. 75-77.
155. Du sens d'orientation chez l'Homme; *Revue des Idées*, 15 oct., pp. 298-302.
156. Le Masque de Fer, une solution nouvelle; *Mercure de France*, t. LXXVII, 16 janv., pp. 232-243.
157. Les méthodes de la science des religions; *Mercure de France*, t. LXXVIII, 1^{er} avril, pp. 507-510 (Chronique n° 22).
158. La Tâche de Psyché; *Mercure de France*, t. LXXIX, 1^{er} juin, pp. 524-525 (Chronique n° 23).
159. Traduction de Havelock Ellis, « Etudes de Psychologie sexuelle », t. II; 1 vol. 8° de 338 pages; Paris, Mercure de France, éditeur.
160. Analyse critique de Breuil et Cartailhac, « La caverne d'Altamira »; *Revue des Études Ethnographiques et Sociologiques*, t. II, pp. 205-206.
161. Religions, Mœurs et Légendes, Essais d'Ethnographie et de Linguistique; deuxième série; 1 vol. in-18, 318 pages; Paris, Mercure de France, éditeur. Ce volume comprend, remaniés et augmentés, les n°s : 45, 147, 30, 141, 153, 118 et 125, 90, 156, 132, 131, 120, 83, 127, 137 et 138, 129.
-

1910

162. Un ethnographe oublié du xviii^e siècle, J. N. Dêmeunier; *Revue des Idées*, 15 janvier, pp. 18-28.
163. Vie des Saints et roman-feuilleton; *Revue des Idées*, 15 juil., pp. 69-73.
164. Du sens d'orientation chez l'Homme, deuxième note; *Revue des Idées*, 15 sept., pp. 222-230.
165. Légendes populaires et Chansons de geste en Savoie; *Revue des Idées*, 15 nov., pp. 324-363.
166. Les civilisations préhelléniques dans la mer Egée; *Revue des Idées*, 15 nov., pp. 377-380.
167. La Formation des Légendes; 1 vol. in-18, 326 pages; Paris, Bibliothèque de Philosophie scientifique, E. Flammarion, éditeur.
168. Notes d'Ethnographie Alésienne; *Pro Alesia*, t. III (1909), pp. 529-531 et t. IV (1910), pp. 675-681, avec 6 fig. dans le texte et 4 planches (à suivre).
169. Was ist Mythus? *Internationale Wochenschrift fuer Wissenschaft, Kunst und Technik*, 10 sept., col. 1167-1174.
170. Paul Ehrenreich's Methode in der Deutung der allgemeinen Mythologie; *Hessische Blaetter fuer Volkskunde*, t. IX, pp. 199-207.
171. Die neueren Ausgrabungen in der Stadt Alesia, *Globus, illustrierte Zeitschrift fuer Laender-und Voelkerkunde*, 22 sept., pp. 165-169, avec 6 fig. dans le texte.
172. De quelques Rites de Passage en Savoie; *Revue de l'Histoire des Religions*, t. LXII, pp. 37-55; 183-217; 322-355.
173. Un cas de possession; *Archives de Psychologie de Claparède* (Genève), t. X, pp. 88-92.
174. Analyse critique, dans la *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, de H. Breuil, « Mémoires et articles sur l'art et l'ethnographie préhistoriques »; t. I, pp. 85-86.
175. J. Déchelette, « Le culte du soleil aux temps préhistoriques »; t. I, pp. 186-187.
176. L'étude des religions en Italie et l'ethnographie orthodoxe; *Mercure de France*, t. LXXXIII, 1^{er} janv., pp. 121-125 (Chronique n^o 26).
177. Les collections ethnographiques de Genève; *Mercure de France*, t. LXXXIV, 16 avril, pp. 699-701 (Chronique n^o 28).

178. L'ethnographie et le folklore en Champagne; *Mercur de France*, t. LXXXV, 1^{er} juin, pp. 529-531 (Chronique n° 29).
179. Une variante polonaise inédite de la ballade de Léonore; *Mercur de France*, t. LXXXVI, 16 août, pp. 699-700 (Chronique n° 30).
180. Récits populaires et récits littéraires; *Mercur de France*, t. LXXXVII, 16 oct., pp. 705-707 (Chronique n° 31).
181. Races et civilisations slaves; *Mercur de France*, t. LXXXVIII, 16 déc., pp. 703-707 (Chronique n° 32).
182. Légendes, Chansons, Jeux, Coutumes et Croyances de la Haute-Savoie; *Mercur de France*, t. LXXXVII, 1^{er} sept., pp. 32-52, et 16 sept., pp. 273-291, avec musique notée.
183. Lettre à M. Vallette sur les collections ethnographiques de Genève; *Mercur de France*, t. LXXXV, 16 juin, pp. 765-766.

1911

184. Chanson de mariage savoyarde; *Mercur de France*, t. LXXXIX, 1^{er} janv., pp. 220-221.
185. Progrès récents des études ethnographiques en France; *Mercur de France*, t. LXXXIX, 16 janv., pp. 399-401 (Chronique n° 33).
186. Situation des collections et recherches d'ethnographie et de folklore en Belgique; *Mercur de France*, t. XC, 1^{er} mars, pp. 159-162 (Chronique n° 34).
187. La Géographie Humaine; *Mercur de France*, t. XC, 1^{er} avril, pp. 615-618 (Chronique n° 35).
188. Alger-Tlemcen-Alger-Tizi-Ouzou, notes ethnographiques; *Mercur de France*, t. XCII, 16 août, pp. 834-837 (Chronique n° 37).
189. Qu'est-ce que le Totémisme? *Folk-Lore* (Londres) t. XXII, pp. 93-104.
190. Dessins d'Enfant et Dessin préhistorique; *Archives de Psychologie* (Genève), t. X, pp. 327-337, 3 fig. dans le texte.
191. De la méthode à suivre dans l'étude des Rites et des Mythes; *Revue de l'Université de Bruxelles*, pp. 505-523. Traduction hollandaise dans *Wetenschapelijke Bladen*, 1911, pp. 97-117; réimprimé dans *Lyon Universitaire*, 1911.
192. Traduction de Havelock Ellis, « Etudes de psychologie

- sexuelle », t. III; 1 vol. 8°, 440 pages; Paris, Mercure de France, éditeur.
193. Mythologie et Ethnographie, à propos d'un livre récent; *Revue de l'Histoire des Religions*, t. LXIII, pp. 40-52.
194. Remarques sur l'Imagerie populaire; *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, t. II, fasc. 1-2, pp. 26-50, avec 25 fig. dans le texte.
195. Analyse critique, dans la *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, de: J. Déchelette, « Manuel d'Archéologie, etc. 2^e vol. »; t. II, pp. 55-57.
196. P. Perdrizet, « Cultes et mythes du Pangée »; t. II, pp. 104-106.
197. Guillaume Schmidt, « L'origine de l'idée de Dieu »; t. II, pp. 176-177.
198. La décadence et la persistance des patois; *Revue des Idées*, 15 juin, pp. 412-424.
199. Religions, Mœurs et Légendes, Essais d'Ethnographie et de Linguistique; troisième série; 1 vol. in-18, 266 pages, partiellement en petit texte, avec musique notée; Paris, Mercure de France, éditeur. Ce volume comprend, remaniés et augmentés, les n^{os}: 162, 155 et 164; 116, 19, 193, 157, 163, 154, 173, 182.
200. Les Demi-Savants, Études de paralogique scientifique: esthétique comparée, linguistique, pathologie végétale, biologie, ethnographie, folklore, épigraphie, anthropométrie, critique littéraire, synthèse; 1 vol. in-18, 206 pages; Paris, Mercure de France, éditeur.
201. Archéologie et Ethnographie; *Journal de Genève*, n^o du 2 oct.
202. Etudes d'Ethnographie algérienne: Avant-propos; les soufflets algériens; les poteries kabyles; le tissage aux cartons; l'art ornemental (marques de propriété, tatouages, et peintures magiques; graffiti kabyles; nattes des Beni-Snous; étoffes de Tlemcen; sculpture sur bois; broderies sur tulle d'El Eubad, etc.); *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, t. II, 112 pages, avec 50 fig. dans le texte et XII planches.
203. Analyse critique de W. Seidenadel, « Grammar of the Bontoc Igorrot », *T'oung Pao* ou Archives concernant l'his-

toire, les langues, la géographie et l'ethnographie de l'Asie Orientale, t. XII, pp. 429-431.

Sous presse

- The « Toudja Series » of kabyle pottery, *Man* (Londres).
Poterie à personnages peut-être byzantine, *Revue Archéologique*.
Religions, Mœurs et Légendes, Quatrième série, 1 vol in-18, Mercure de France.
The Study of Religions in France, 1 vol. in-18, Oxford University Press.
La Savoie et ses habitants ; 1 vol. in-4.
Le Dessin des enfants et des demi-civilisés, 1 vol, in-18, Flammarion.
-

ERRATA

—

Page 2, ligne 8, *lire* : 1898-1901.

— 2, — 9, — traductions

— 15, — 4, — n'étaient

— 15, — 25, — bibliographique